

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE DE LA VILLE DE THÔNES**

**SÉANCE DU 24 MARS 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué en Séance Officielle à dix-sept heures, s'est réuni en lieu ordinaire, sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, Vice-Présidente.

Mme Michèle FAVRE D'ANNE indique que le CCAS délibère sans condition de quorum, conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, puisque lors de la séance du 17 mars 2025 comprenant le même ordre du jour, le quorum n'avait pas pu être atteint.

Étaient présents : M. Michel BIBOLLET, Mme Michèle DUCROT, M. Jean-Marc GROFF, Mmes Nelly MIQUET-SAGE, Muriel PERILLAT dit LEGROS, Brigitte VULLIET, Administrateurs.

Étaient absents : M. Pierre BIBOLLET, Président,  
Mme Joëlle TIBURZIO, M. Frédéric VAILLANT, Administrateurs.

Date de convocation : 18 mars 2025  
Administrateurs en exercice : 10  
Présents et représenté : 7

Mme Muriel PERILLAT dit LEGROS, Administratrice, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

---oo0oo---

**N° 2025/006 - BUDGET PRIMITIF de l'EXERCICE 2025**

Le Conseil d'Administration examine le projet de budget Primitif et notamment les demandes faites au titre du fonctionnement de l'Espace Petite Enfance (Crèche Familiale et Multi-Accueil).

Tel que présenté, la subvention d'équilibre à solliciter auprès de la Commune de Thônes s'élève à 500 000 €.

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses : 1 613 488,61 €  
Recettes : 1 613 488,61 €

**INVESTISSEMENT**

Dépenses : 143 998,06€  
Recettes : 143 998,06€

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré,  
**Par vote à main levée, à l'unanimité,**

- **VOTE** le budget primitif pour l'année 2025 du CCAS.

.../...

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 074-267410249-20250324-CCAS25006-BF

S<sup>2</sup>LOW

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 25 mars 2025

Le Maire-Président

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Muriel PERILLAT DIT LEGROS

LE MAIRE-PRÉSIDENT CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **27 MARS 2025** ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **27 MARS 2025**

THÔNES, le **27 MARS 2025**

Le Maire-Président

Pierre BIBOLLET



S<sup>2</sup>LOW

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président, Pierre BIBOLLET,  
 A 74230 THÔNES, le 17/03/2025  
 Le Président, Pierre BIBOLLET,



Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire,  
 A 74230 THÔNES, le 17/03/2025

Nombre de membres en exercice 10  
 Nombre de membres présents 7  
 Nombre de suffrages exprimés 7  
 VOTES : Pour : 7  
 Contre : /  
 Abstention : /  
 Date de convocation : 18/03/2025

Les membres du Conseil d'administration,

PIERRE BIBOLLET	Absent
MICHELE FAVRE D'ANNE	<i>Favre</i>
MICHELE DUCROT	<i>Ducrot</i>
JEAN-MARC GROFF	<i>Groff</i>
MICHEL BIBOLLET	<i>Bibollet</i>
NELLY MIQUET-SAGE	<i>Miquet Sage</i>
MURIELLE PERILLAT-DIT-LEGROS	<i>Perillat</i>
JOELLE TIBURZIO	Absente
FREDERIC VAILLANT	Absent
BRIGITTE VULLIET	<i>Vulliet</i>

Certifié exécutoire par le Président, Pierre BIBOLLET, compte tenu de la transmission en préfecture, le 27/03/2025, et de la publication le 27/03/2025

A 74230 THÔNES, le 27 mars 2025



# ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID : 074-267410249-20250324-CCAS25006-BF

Collectivité : C.C.A.S THONES

Budget : C.C.A.S THONES

2024

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
<b>Chapitre - 10</b>				
10222 - FCTVA	4222	2 600.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Chapitre - 20</b>				
2031 - Frais d'études	4221	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
2031 - Frais d'études	4222	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2051 - Concessions et droits similaires	4221	2 500.00 €	2 340.00 €	0.00 €
2051 - Concessions et droits similaires	4222	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Chapitre - 21</b>				
2145 - Construct.sol autrui-Install. générales,agencements,aménagements	420	1 111.00 €	0.00 €	0.00 €
2145 - Construct.sol autrui-Install. générales,agencements,aménagements	4221	14 932.45 €	0.00 €	0.00 €
2145 - Construct.sol autrui-Install. générales,agencements,aménagements	4222	87 983.45 €	0.00 €	0.00 €
21838 - Autre matériel informatique	420	2 100.00 €	0.00 €	0.00 €
21838 - Autre matériel informatique	4221	0.00 €	0.00 €	0.00 €
21838 - Autre matériel informatique	4222	0.00 €	0.00 €	1 217.48 €
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	4221	1 000.00 €	581.21 €	0.00 €
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	4222	4 440.10 €	540.00 €	0.00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	4221	2 877.00 €	0.00 €	0.00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	4222	10 000.00 €	5 115.99 €	0.00 €
<b>Total des dépenses</b>		<b>137 044.00 €</b>	<b>8 577.20 €</b>	<b>1 217.48 €</b>

La Vice Présidente du CCAS



Mme FANRE DANNE Michelle

# ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN RECETTE

Envoyé en préfecture le 27/03/2025  
 Reçu en préfecture le 27/03/2025  
 Publié le  
 ID : 074-267410249-20250324-CCAS25006-BF



Collectivité : C.C.A.S THONES

Budget : C.C.A.S THONES

2024

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
<b>Chapitre - 001</b>				
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	01	117 423.67 €	117 423.67 €	0.00 €
<b>Chapitre - 10</b>				
10222 - FCTVA	4222	542.13 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total des recettes</b>		<b>117 965.80 €</b>	<b>117 423.67 €</b>	<b>0.00 €</b>

Le Vice-présidente du CCAS

  
 M<sup>me</sup> FAURE D'ANNE Michelle